

# Actualité désherbage maïs REUSSIR SON DESHERBAGE MALGRE LES CONDITIONS SECHES

**BASF**  
The Chemical Company



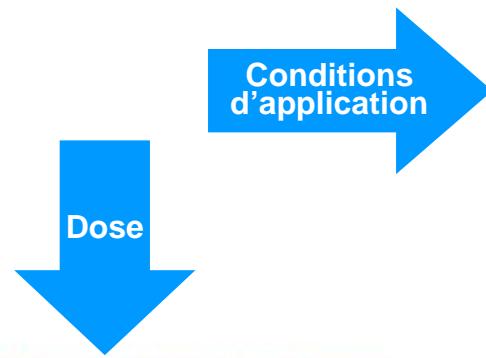
## Utilisez DAKOTA® P en post !

### Meilleure efficacité et régularité du passage de post-levée

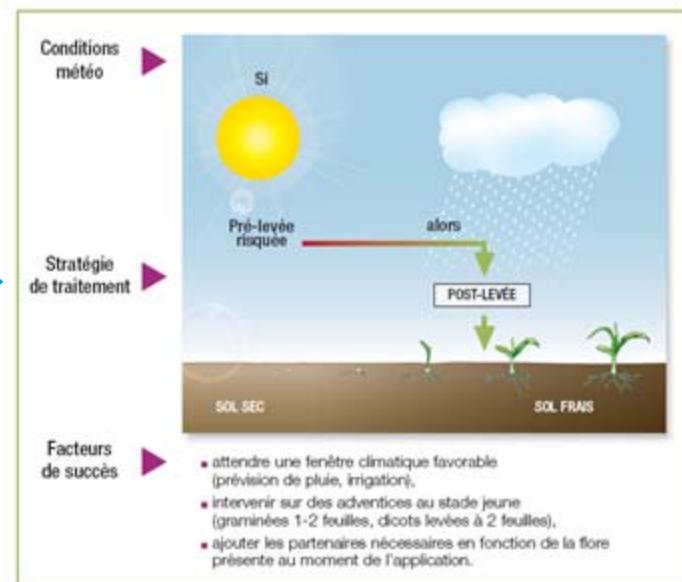
En ajoutant DAKOTA P® à son programme de désherbage de Post-levée, l'agriculteur va renforcer l'efficacité de son traitement tout en obtenant :

- une plus grande régularité d'action sur graminées et dicots,
- de la persistance sur les graminées estivales

### Raisonnez l'intervention en post-levée précoce



Application de DAKOTA®-P en Post-levée précoce



État de la flore au moment de l'application	Préconisations en Post-levée
les adventices ne sont pas encore levées (voire 1 à 2 feuilles des graminées ou stade levée des dicots dans des conditions très favorables)	DAKOTA®-P (3,5 à 4 L/ha)
présence de dicotylédones uniquement	DAKOTA®-P (3,5 à 4 L/ha) + partenaire AD adapté
présence à la fois de dicotylédones et de graminées	DAKOTA®-P (3 à 4 L/ha) + partenaire AD (antidicots) adapté + SU AG (Sulfonylurées anti-graminées)

Remarque : ne pas appliquer sur maïs en cours de levée (maïs pointant).

Dakota-p® : Autorisation de vente N° : 2090113 - Composition : 212,5 g/L de dmta-p + 250 g/L de pendiméthaline - Formulation : EC (Concentré émulsionnable) - Usages autorisés : maïs, sorgho, millet, moha, miscanthus selon l'arrêté du 12/06/2009 - Doses autorisées : 4 L/ha - Classement toxicologique : N : Dangereux pour l'environnement - Xn : Nocif - R22 : Nocif en cas d'ingestion - R38 : Irritant pour la peau - R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau, R50/53 :Très toxique pour les organismes aquatiques; peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique - Nombre maximum d'applications par an : 1 tous les 2 ans -Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer Dakota P ou tout autre produit contenant du dmta-p plus d'une fois tous les deux ans sur la même parcelle - Délai avant récolte (DAR) : 100 jours grain / 90 jours pour le fourrage - Distance aux points d'eau : respecter une zone non traitée (ZNT) de 20 m - Délai de rentrée dans la culture : 48 heures après le traitement. Porter des gants et un vêtement de protection pour les applicateurs pendant toutes les opérations de traitement.

© Marque déposée BASF - Avril 2010 - Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Azur BASF Agro qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Dakota-P® : Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer Dakota-P plus d'une fois tous les 2 ans sur la même parcelle. Respecter pour les cultures entrant dans la rotation et pour lesquelles le dmta-p et la pendi ne sont pas autorisés un délai de : 140 jours pour les céréales (sauf pour avoine d'hiver et céréales de printemps - 200 j. 300 jours pour les autres cultures entre l'application du produit contenant de la pendi ou du dmta-p ou la plantation de la culture suivante. Limiter la dérive de pulvérisation. Une déformation des plantes peut apparaître après l'application de Dakota-P sur millet. Dangereux - Avant toute utilisation, lire attentivement l'étiquette et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi. REF : 876MAHBE04100QUEST

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : RESPECTER LES CONDITIONS D'EMPLOI**